

## École Garnier – Fiche technique chronologique

Dates extrêmes : 1949 (fondation) – 1979 (démolition de l'école)

Commission scolaire d'origine : Municipalité scolaire du canton d'Orford

Adresse : 895 rue McCrea

Architecte : plans du Département de l'Instruction publique (fondation, 1948-49)

Entrepreneur général : Les Ateliers de la Construction Sherbrooke Limitée (fondation, 1948-49) / Geo. H. Roberge (réparations et aménagement d'une résidence, 1951)

Institut séculier : Oblates Missionnaires de Marie Immaculée (1955-1968)

Autres dénominations pour l'établissement : École no 4 (1949-1951) et École Saint-Charles-Garnier (1951-1961)



L'école Garnier, vers 1974. (Fonds La Tribune, Société d'histoire de Sherbrooke, IP122)

## Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

**1899-1949** : l'école no 1 [ou première école de la paroisse Saint-Charles Garnier] accueille les enfants du secteur du 4<sup>e</sup> rang du canton d'Orford; la fermeture de cette dernière coïncide avec l'ouverture de la nouvelle école en 1949<sup>1</sup>

**9 février 1948** : les commissaires du canton d'Orford demandent des plans et devis au Département de l'Instruction publique pour la construction d'une nouvelle école de 4 classes dans l'arrondissement no 4 [future école Saint-Charles-Garnier]<sup>2</sup>

**12 avril 1948** : les commissaires ouvrent les soumissions en vue de la construction de l'école; une demande d'octroi est faite au gouvernement québécois en s'appuyant sur la soumission la plus basse, celle de Gagnon & Cie Ltée au montant de 21 164 \$<sup>3</sup> [ces soumissions ne seront finalement pas retenues, voir ci-dessous]

**31 octobre 1948** : le contrat général de construction de l'école est accordé à Les Ateliers de la Construction Sherbrooke Limitée, pour la somme de 23 289 \$<sup>4</sup>

**23 août 1949** : les commissaires du canton d'Orford engagent trois institutrices laïques pour l'enseignement à l'école Saint-Charles-Garnier (aussi dite école no 4 du canton d'Orford); une des institutrices est aussi nommée directrice de l'école<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Gérard Tremblay, C.Ss.R., *Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Sherbrooke : pages d'histoire sur la maison et la paroisse*, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1966, p. 113-114.

<sup>2</sup> Livre des délibérations (1945-1951), Fonds de la Municipalité scolaire du Canton d'Orford, C12/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 105.

<sup>3</sup> Livre des délibérations (1945-1951), Fonds de la Municipalité scolaire du Canton d'Orford, C12/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 109-110.

<sup>4</sup> Livre des délibérations (1945-1951), Fonds de la Municipalité scolaire du Canton d'Orford, C12/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 147.

**11 octobre 1949** : ouverture de l'école; 99 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> année; direction et professeures laïques<sup>6</sup>

**1<sup>er</sup> juillet 1951** : annexion de la Municipalité scolaire du canton d'Orford au Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la Cité de Sherbrooke (BCECRCS)<sup>7</sup>

**17 juillet 1951** : les commissaires sherbrookoïses requièrent « les services professionnels de monsieur Armand Crépeau, arpenteur géomètre, pour obtenir les bornes du terrain appartenant maintenant à la commission scolaire de Sherbrooke dans le quatrième rang d'Orford, terrain où sont situées l'école St-Charles-Garnier et l'ancienne école »<sup>8</sup>

**29 août 1951** : les commissaires reconforment une laïque à la direction de l'école pour l'année scolaire 1951-52<sup>9</sup>

**11 septembre 1951** : des travaux de réparations et d'aménagement d'une résidence à l'école sont confiés à Geo. H. Roberge<sup>10</sup>

**1952-1953** : 4 institutrices laïques<sup>11</sup>

**13 avril 1954** : les commissaires songent à offrir la direction de l'école à l'Ordre des Servites de Marie<sup>12</sup>

---

<sup>5</sup> Livre des délibérations (1945-1951), Fonds de la Municipalité scolaire du Canton d'Orford, C12/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 179-180.

<sup>6</sup> Gérard Tremblay, C.Ss.R., *Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Sherbrooke : pages d'histoire sur la maison et la paroisse*, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1966, p. 130.

<sup>7</sup> Répertoire du Fonds de la Commission scolaire du Canton d'Orford (C12), Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 1.

<sup>8</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 2.

<sup>9</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 15.

<sup>10</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 21.

<sup>11</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, rapport intégré entre les pp. 254 et 255.

**21 juin 1955 :** les commissaires signent une convention avec l'institut séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée pour la direction et l'enseignement à l'école Saint-Charles-Garnier (salaires de 1 150 \$ par enseignante et de 1 200 \$ à la directrice, par année); par ailleurs, les commissaires s'engagent à fournir la résidence pour les Oblates, avec le mobilier, et à prendre en charge les frais d'éclairage, de chauffage, d'eau et de téléphone<sup>13</sup>

**1<sup>er</sup> mai 1959 :** visite canonique à l'école Saint-Charles-Garnier : « Cinq oblates enseignent dans cette école. Elles paraissent toutes heureuses et donnent un bon enseignement et sont fidèles à leur règle. Dans la maison-école, il n'y a pas de chapelle »<sup>14</sup>

**6 juillet 1961 :** l'école Saint-Charles-Garnier est renommée école Garnier<sup>15</sup>

**1962-1963 :** 4 Oblates enseignantes<sup>16</sup>

**23 juin 1964 (64-1507) :** les commissaires acceptent, en principe, la signature d'une entente avec la Cité de Sherbrooke pour l'établissement d'un parc-école à l'école Garnier<sup>17</sup>

**14 juin 1966 (66-2883 et 88-2884) :** un laïc est nommé directeur des écoles de Carillon, Saint-Boniface et Garnier (regroupement sous une même autorité pédagogique)<sup>18</sup>

---

<sup>12</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 298.

<sup>13</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 20 avril 1954 au 2 octobre 1956, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 135-136.

<sup>14</sup> Visite canonique à l'école Saint-Charles-Garnier, 1<sup>er</sup> mai 1959, « Correspondance », A8, SC101, Oblates de Marie-Immaculée, Chancellerie, Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

<sup>15</sup> CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 82.

<sup>16</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, rapport intégré entre les pp. 152 et 153.

<sup>17</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 261.

**1968** : les Oblates quittent l'école<sup>19</sup>

**19 octobre 1971 (71-7810)** : le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) autorise le jumelage de la direction des écoles de Carillon et Garnier<sup>20</sup>

**10 mai 1973 (73-8704)** : le Comité exécutif (CE) décide de fermer l'école Garnier à la fin de la présente année scolaire et de transférer les élèves vers l'école de Carillon pour l'année 1973-74<sup>21</sup>; *La Tribune* souligne qu'une seule classe sur quatre était utilisée lors de la dernière année<sup>22</sup>

**28 août 1973 (73-8881)** : le CE demande à la Société d'Histoire des Cantons de l'Est de quitter les locaux qu'ils occupent à l'école Notre-Dame-du-Rosaire pour le 15 septembre 1973 et propose plutôt de leur louer des locaux de l'école Garnier<sup>23</sup>

**13 novembre 1973 (73-9027)** : le CE fait lecture d'une lettre de la Société d'Histoire des Cantons de l'Est, soulignant leur départ de l'école Garnier à la fin du mois de novembre<sup>24</sup>

**23 avril 1974 (74-9341)** : le CE autorise la poursuite des démarches en vue de louer l'école à la Société Domrémy<sup>25</sup>

**23 août 1976 (76-3207)** : le CE de la Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE) autorise la location de l'école Garnier « pour la réalisation du projet F.P.E.

---

<sup>18</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 169.

<sup>19</sup> Lucie Champagne, *Répertoire des sources en histoire de l'éducation en Estrie*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1993, p. 183.

<sup>20</sup> CECS, *Livre des minutes*, 25 novembre 1969 au 27 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 200.

<sup>21</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 83.

<sup>22</sup> [s.n.], « Fermeture de l'école St-Charles Garnier », *La Tribune*, 12 mai 1973, p. 2.

<sup>23</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 121.

<sup>24</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 147.

<sup>25</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 206.

(formation préparatoire à l'emploi) de la Direction générale de l'Éducation des adultes »<sup>26</sup>

**21 juin 1977 (77-1071) :** les commissaires autorisent le processus de vente de l'école aux fins de démolition; la Commission souhaite conserver le terrain<sup>27</sup>

**23 janvier 1979 (79-11707) :** « considérant qu'un incendie à l'école Garnier le 8 décembre 1978, a causé des dommages pour un montant d'environ 15 000 \$ [et] considérant que la démolition de l'école Garnier était déjà prévue dans la planification », le CE autorise la démolition de l'école et demande l'autorisation MEQ en ce sens<sup>28</sup>

**13 mars 1979 (79-11768) :** le CE accepte la soumission de M.D. Démolition pour la démolition de l'école Garnier<sup>29</sup>

**9 juin 1987 (CE 87-15107) :** le CE accepte la « servitude de tolérance de vues relative à la propriété de M. Paul-Eugène et de Mme Lise Leclerc », voisins de l'ancienne école Garnier (renvoi au document 2-57-1177)<sup>30</sup>

**8 mai 2001 (CE 2001-311) :** le CE approuve l'acte de confirmation d'un acte de vente faite par le BCECRCS le 24 février 1954; concerne les lots 144-3, 143-8 et 143-6 du canton d'Orford<sup>31</sup>

---

<sup>26</sup> CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 16 février 1976 au 12 septembre 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 83.

<sup>27</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CC*, 4 juillet 1972 au 21 juin 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 300.

<sup>28</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 25 avril 1978 au 4 juillet 1980, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 82.

<sup>29</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 25 avril 1978 au 4 juillet 1980, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 94.

<sup>30</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 8 juillet 1986 au 30 juin 1987, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 162.

<sup>31</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 août 1998 au 12 juin 2001, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 215.

**Automne 2009** : l'arpenteur-géomètre Gilbert Breton dépose un certificat de localisation permettant l'identification du terrain de l'ancienne école Garnier, terrain appartenant toujours à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS); il s'agit du lot 1 395 951 du nouveau cadastre officiel du Québec<sup>32</sup>

**8 juillet 2014 (CC 2014-2106)** : le Conseil des commissaires (CC) autorise la signature d'une entente spécifique avec la Ville de Sherbrooke afin de convenir d'un échange de terrains pour la construction de deux nouvelles écoles primaires dans le secteur Rock Forest – Saint-Élie – Deauville; le terrain de l'ancienne école Garnier fait partie des terrains cédés à la Ville<sup>33</sup>

---

<sup>32</sup> Certificat de localisation : arrondissement Jacques-Cartier Lot 1 395 951; rue McCrea, FZ.11.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>33</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 mars 2012 au 9 décembre 2014, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 268.